



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 1^{er} juillet 2022
(OR. en)

9823/22

CDR 72

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet:	DÉCISION DU CONSEIL portant nomination de cinq membres et de sept suppléants du Comité des régions, proposés par le Royaume de Danemark
--------	---

DÉCISION (UE) 2022/... DU CONSEIL

du ...

**portant nomination de cinq membres
et de sept suppléants
du Comité des régions,
proposés par le Royaume de Danemark**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 305,

vu la décision (UE) 2019/852 du Conseil du 21 mai 2019 arrêtant la composition du Comité des régions¹,

vu les propositions du gouvernement danois,

¹ JO L 139 du 27.5.2019, p. 13.

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à l'article 300, paragraphe 3, du traité, le Comité des régions est composé de représentants des collectivités régionales et locales qui sont soit titulaires d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale ou locale, soit politiquement responsables devant une assemblée élue.
- (2) Le 10 décembre 2019, le Conseil a adopté la décision (UE) 2019/2157¹ portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025. Le 17 février 2020, le Conseil a adopté la décision (UE) 2020/234² portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume de Danemark.
- (3) Quatre sièges de membre du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la démission de MM. Jess LAURSEN, Arne LÆGAARD et Per NØRHAVE, et de la fin du mandat national sur la base duquel M. Per Bødker ANDERSEN avait été proposé.
- (4) Six sièges de suppléant du Comité des régions sont devenus vacants à la suite de la démission de M. Søren WINDELL et de la fin des mandats nationaux sur la base desquels M. Steen Bording ANDERSEN, M^{me} Vibeke Sypli ENRUM, M. Erik HØGH-SØRENSEN, M. Anders Rosenstand LAUGESSEN et M. Evan LYNNERUP OLESEN avaient été proposés.

¹ Décision (UE) 2019/2157 du Conseil du 10 décembre 2019 portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période allant du 26 janvier 2020 au 25 janvier 2025 (JO L 327 du 17.12.2019, p. 78).

² Décision (UE) 2020/234 du Conseil du 17 février 2020 portant nomination d'un suppléant du Comité des régions, proposé par le Royaume de Danemark (JO L 47I du 20.2.2020, p. 6).

- (5) Un siège de membre deviendra vacant à la suite de la nomination de M. Jens Christian GJESING en tant que suppléant du Comité des régions.
- (6) Un siège de suppléant deviendra vacant à la suite de la nomination de M^{me} Kirsten Maria Meyer JENSEN en tant que membre du Comité des régions.
- (7) Le gouvernement danois a proposé les représentants suivants de collectivités régionales ou locales qui sont titulaires d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale ou locale, en tant que membres du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2025: M. Bent GRAVERSEN, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Midtjylland* (conseiller régional, région du Jutland central), M^{me} Kirsten Maria Meyer JENSEN, *Borgmester, Hillerød Kommune* (maire, commune de Hillerød), M. Torsten NIELSEN, 2. *Viceborgmester, Viborg Kommune* (deuxième adjoint au maire, commune de Viborg), M^{me} Hanne ROED, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Midtjylland* (conseillère régionale, région du Jutland central), et M. Peter Sønderby Westphal SØRENSEN, *Borgmester, Horsens Kommune* (maire, commune de Horsens).

- (8) Le gouvernement danois a proposé les représentants suivants de collectivités régionales ou locales qui sont titulaires d'un mandat électoral au sein d'une collectivité régionale ou locale, en tant que suppléants du Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2025: M. Jens Christian GJESING, *Kommunalbestyrelsesmedlem, Haderslev Kommune* (conseiller municipal, commune de Haderslev), M. Flemming KNUDSEN, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Midtjylland* (conseiller régional, région du Jutland central), M. Tage LEEGAARD, *Regionsrådsmedlem Regionsrådet, Region Nordjylland* (conseiller régional, région du Jutland septentrional), M^{me} Anne MADSEN, *Kommunalbestyrelsesmedlem, Sorø Kommune* (conseillère municipale, commune de Sorø), M. Henrik Lena MADSEN, *Byrådsmedlem, Kerteminde Kommune* (conseiller municipal, commune de Kerteminde), M. Thomas ROHDEN, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Hovedstaden* (conseiller régional, conseil régional, région de la capitale), M. Mads SØRENSEN, *Borgmester, Varde Kommune* (maire, commune de Varde),

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les représentants suivants de collectivités régionales ou locales qui sont titulaires d'un mandat électoral, sont nommés au Comité des régions pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 25 janvier 2025:

a) en tant que membres:

- M. Bent GRAVERSEN, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Midtjylland* (conseiller régional, région du Jutland central),
- M^{me} Kirsten Maria Meyer JENSEN, *Borgmester, Hillerød Kommune* (maire, commune de Hillerød),
- M. Torsten NIELSEN, *2. Viceborgmester, Viborg Kommune* (deuxième adjoint au maire, commune de Viborg),
- M^{me} Hanne ROED, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Midtjylland* (conseillère régionale, région du Jutland central),
- M. Peter Sønderby Westphal SØRENSEN, *Borgmester, Horsens Kommune* (maire, commune de Horsens),

et

b) en tant que suppléants:

- M. Jens Christian GJESING, *Kommunalbestyrelsesmedlem, Haderslev Kommune* (conseiller municipal, commune de Haderslev),
- M. lemming KNUDSEN, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Midtjylland* (conseiller régional, région du Jutland central),
- M. Tage LEEGAARD, *Regionsrådsmedlem Regionsrådet, Region Nordjylland* (conseiller régional, région du Jutland septentrional),
- M^{me} Anne MADSEN, *Kommunalbestyrelsesmedlem, Sorø Kommune* (conseillère municipale, commune de Sorø),
- M. Henrik Lena MADSEN, *Byrådsmedlem, Kerteminde Kommune* (conseiller municipal, commune de Kerteminde),
- M. Thomas ROHDEN, *Regionsrådsmedlem, Regionsrådet, Region Hovedstaden* (conseiller régional, conseil régional, région de la capitale),
- M. Mads SØRENSEN, *Borgmester, Varde Kommune* (maire, commune de Varde).

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil

Le président / La présidente
